



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Relations avec l'Algérie

Question au Gouvernement n° 552

Texte de la question

RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Didier Berger.

M. Jean-Didier Berger . Le gouvernement auquel vous appartenez, monsieur le ministre des affaires étrangères, nous avait promis la plus grande fermeté face à l'hostilité du régime algérien. Les provocations et les humiliations se multiplient pourtant. Je pense à notre compatriote Boualem Sansal, qui vient d'être condamné à cinq ans de prison. Je pense aux ressortissants algériens placés sous OQTF et toujours présents sur notre territoire, sans aucune réaction de votre part. Je pense enfin à ces deux fonctionnaires de Bercy et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration qui ont été mis en examen pour intelligence avec l'ennemi au profit du régime algérien, ainsi que la presse nous l'a révélé au mois de mars.

Il est difficile, dans ces circonstances, de comprendre que la fermeté gouvernementale ne soit pas accompagnée de la même fermeté au plus haut niveau de l'exécutif. Le président de la République, après l'entretien téléphonique qu'il a eu avec le président algérien, parle en effet, pour sa part, de « dialogue fructueux », de « clairvoyance », d'« esprit d'amitié ». Il vous demande même de vous rendre le 6 avril prochain en Algérie, pour y rencontrer votre homologue. Avant que vous n'ayez cet entretien, je voudrais que vous répondiez à plusieurs questions.

Qu'advient-il de l'honneur de la France si Boualem Sansal meurt avant d'être libéré, ou s'il est libéré dans des circonstances qui seraient pour notre pays une nouvelle provocation et une nouvelle humiliation ? Les Français seront-ils en sécurité si les soixante OQTF les plus dangereux sont libérés avant la fin du délai de rétention, sans être pour autant réadmis par l'Algérie ? Que ferez-vous si nous sommes accablés par de nouvelles provocations et de nouvelles humiliations ?

M. Emeric Salmon . Rien !

M. Jean-Didier Berger . Entre la fermeté et la naïveté, entre la riposte graduée et l'amitié quoi qu'il en coûte, où se trouve la parole de la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Vous avez raison : seuls les résultats comptent. Les réponses à vos questions ont été dessinées dans l'échange que les deux présidents ont eu hier. Les tensions entre la France et l'Algérie – tensions dont nous ne sommes pas à l'origine – ne sont dans l'intérêt d'aucun des deux pays. Nous voulons les résoudre, avec exigence et sans aucune faiblesse. C'est dans cet esprit que le premier ministre a réuni le 26 février dernier le comité interministériel de contrôle de l'immigration.

L'échange entre le président de la République et son homologue algérien a ouvert un espace diplomatique...

M. Jean-Paul Lecoq. C'est une très bonne chose !

M. Jean-Noël Barrot, ministrequi peut nous permettre d'avancer vers une sortie de crise.

Nous allons saisir cette possibilité, dans l'intérêt de la France et des Français. Ces derniers ont droit à des résultats, notamment en matière de coopération migratoire, de coopération dans le domaine du renseignement, de lutte contre le terrorisme ainsi qu'au sujet – bien évidemment – de la détention sans fondement de notre compatriote Boualem Sansal. Nous allons agir, là encore, avec exigence et sans faiblesse. Des principes ont été posés hier. Reste à leur trouver une traduction concrète : ce sera l'objet de mon déplacement en Algérie.

Il n'y a aucun revirement dans la politique conduite par le gouvernement. Le dialogue et la fermeté ne sont en rien contradictoires. Ce sont les deux faces d'une même pièce : la diplomatie, au service des Françaises et des Français – au service de la France. Soyez assuré que le gouvernement, sous l'autorité du premier ministre, est mobilisé pour obtenir des réponses rapides sur toutes les questions que vous avez abordées.

M. Jean-Paul Lecoq. Très bien !

M. Emeric Salmon . Et la riposte graduée ?

Mme Hanane Mansouri . Et le ministre de l'intérieur, il est puni ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-Didier Berger](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 552

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 avril 2025